



District Drôme Ardèche de Football



## Commission d'Appel Réglementaire

### PROCÈS-VERBAL N°6

#### RECEPTION

**AR 2122 04 – PS ROMANS interjetant appel de la décision de la Commission des Règlements** qui a rejeté sa réclamation visant à obtenir le gain du match aux motifs que le report de la rencontre en raison de quatre cas de Covid 19 déclarés par l'adversaire n'était pas fondé au regard de l'article 51.6 des règlements sportifs du District (cas particulier de la coupe de la LOIRE).

**Match concerné :** Championnat seniors D1, poule unique,  
PS ROMANS 1 / AS CHAVANAY 2 du 23/01/2022